

Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers



agir

Le compostage à la conquête des citadins / p.4

décryptage Tous les papiers se trient et se recyclent / p.5 dossier Lampes et piles usagées, les rapporter c'est les recycler / p.6 initiatives Pour les invendus, rien n'est perdu / p.8

Isabelle Lardin

Responsable de la mission 3R (réduction, réemploi et recyclage des déchets) à la Ville de Paris



“L'enjeu pour nous est la formation de nos agents. Jusqu'à présent, ils étaient habitués à trier les déchets selon les matériaux. Ils vont devoir le faire selon l'usage des déchets.”

Qui est Eco-mobilier ?

Eco-organisme du recyclage des meubles, il regroupe les 24 principaux producteurs et fabricants de meubles et matelas.

Objectifs à fin 2015 :

45 % des déchets d'ameublement réemployés et recyclés.

Réduire de **20 %** les déchets d'ameublement enfouis.

Trouver de nouveaux débouchés pour les meubles et matelas en fin de vie.

Pour permettre la collecte et le traitement des déchets d'ameublement, le Sycotom a négocié avec Eco-mobilier, l'éco-organisme du recyclage des meubles, un Contrat territorial de collecte du mobilier (CTCM) pour l'ensemble de ses adhérents, qui prend en compte les particularités du territoire.

D'ici la fin de l'année, les sept déchèteries parisiennes vont accueillir une nouvelle benne dédiée aux déchets d'ameublement. Comment cela va se passer ?

La particularité de nos sept déchèteries est leur petite taille. Selon les sites, il existe aujourd'hui des bennes bois, ferrailles ou tout-venant. Alors, pour accueillir la benne Eco-mobilier, nous avons dû faire des choix : supprimer des bennes, bois ou ferrailles ou même tout-venant.

Que va changer la mise en place de cette nouvelle filière ?

Pour les Parisiens, cela ne va rien changer. Pour les meubles hors d'état, ils iront toujours en déchèterie ou feront appel à « la collecte sur rendez-vous ». Dans ce cas, les agents viennent à la demande récupérer les encombrants déposés sur la voie publique et les apportent en déchèterie. L'enjeu pour nous est la formation de nos agents. Jusqu'à présent, ils étaient habitués à trier les déchets selon les matériaux (bois, ferrailles...). Dorénavant, ils vont devoir le faire selon l'usage des déchets. Dès novembre, nous allons former 600 à 700 agents. Pour ce faire, Eco-mobilier met à disposition des e-formations pour nos formateurs.

Quelles sont les retombées attendues ?

Cette nouvelle filière va nous permettre d'augmenter nos performances de recyclage, avec la possibilité de recycler plus de déchets comme les meubles en plastique, les matelas, les coussins de canapé... Financièrement, nous allons aussi faire une économie substantielle, puisque l'enlèvement et le traitement de ces déchets d'ameublement ne seront plus à notre charge.

Avez-vous évalué l'économie engendrée ?

En fait, cela va à la fois dépendre de nos agents, de leur capacité à intégrer les nouvelles consignes de tri, mais aussi des Parisiens. Nous voulons promouvoir le réemploi des meubles, les inciter à donner. Alors s'ils jouent le jeu et jettent moins, nous aurons moins de tonnages.

Vous avez contracté avec Eco-mobilier à travers le CTCM négocié par le Sycotom. Pourquoi ?

Nous travaillons de longue date avec le Sycotom sur le traitement de nos déchets. Et puis, une partie de nos déchets d'ameublement sera encore collectée en tout-venant, partie sur laquelle s'appliquera le barème financier. Pour l'optimiser (le montant dépend de la valorisation du gisement), nous continuerons de confier le traitement de ces bennes au Sycotom, plus à même de procéder à leur valorisation.

Le Contrat territorial de collecte

Eco-mobilier prend à sa charge le ramassage et le traitement des meubles en fin de vie collectés séparément. Pour cela, il met à disposition une benne spécifique. Un soutien financier est apporté aux collectivités qui collectent encore en mélange et se chargent du traitement des déchets d'ameublement. Le barème appliqué incite au recyclage : l'élimination, 5 €/t et le recyclage, 85 €/t.



Le 24 juillet dernier, signature du Contrat territorial de collecte par François Dagnaud, Président du Sycotom et Dominique Mignon, Directrice d'Eco-mobilier.

3,5 millions d'euros / an

Estimation du soutien financier versé au Sycotom pour le traitement des meubles et matelas usagés.

+70 000 tonnes

Estimation du gisement des déchets d'ameublement pour le Sycotom.

Les déchets d'ameublement concernés

- Meubles de salle à manger.
- Meubles de salle de bain.
- Meubles d'appoint.
- Meubles de jardin.
- Meubles de chambre à coucher.
- Sièges.
- Literie (matelas, sommiers...).
- Mobiliers techniques, commerciaux de la collectivité.
- Meubles de bureau.
- Meubles de cuisine.

En savoir +
www.eco-mobilier.fr

CENTRE D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES À SAINT-OUEN

Les futurs aménagements se précisent

Au cœur du futur éco-quartier des Docks à Saint-Ouen, le centre d'incinération avec valorisation énergétique des ordures ménagères du Syctom va se transformer pour mieux s'intégrer dans son environnement. Les études menées préconisent des aménagements paysagers et architecturaux, la réduction de l'impact de la circulation des bennes de collecte et la modification du dispositif de traitement des fumées. Un investissement global évalué à 145 millions d'euros.



Cette image de synthèse, associée à l'étude de volumétrie, constitue une projection et non le projet définitif.

repères

Restructuration du site
Oct. 2013 - Oct. 2016

Études et appels d'offres.

2016

Élargissement de la RD1.

2020

Fin des travaux bâtiments & espaces paysagés.

Requalification du système de traitement des fumées
Oct. 2013 - Mai 2014

Études.

Juin - Déc. 2014

Sélection des entreprises.

Janv. - Sept. 2015

Préparation des travaux.

Fin 2015 - mi 2018

Travaux.

Fin 2018

Mise en service.

Traitement des fumées
1 Passage à un système de traitement de type sec et disparition quasi permanente du panache

Amélioration du trafic routier
2 Nouvelle entrée/sortie des poids lourds et véhicules **3** Nouvel accès pour les bennes de collecte des ordures ménagères **4** Nouveau garage pour les bennes à ordures de la Mairie de Paris

Intégration architecturale et paysagère
5 Bâtiments administratifs nouveaux **6** Parc à mâchefers avec transbordement vers la Seine **7** Création d'un parc en façade du centre sur la rue Ardoïn

Développement du transport fluvial
8 Création d'un dispositif de transbordement et de franchissement automatique aérien de la RD1

CENTRE DE VALORISATION DES BIODÉCHETS ET DES BOUES AU BLANC-MESNIL/AULNAY-SOUS-BOIS

Suite de la concertation

Le 2 octobre, les ateliers et visites de sites ont fait l'objet d'une restitution publique, dont rendra compte une deuxième lettre d'information fin octobre.

Prochain rendez-vous le 13 novembre:

 5^e atelier sur l'élaboration de la charte de qualité environnementale au Blanc-Mesnil.

En savoir +

Projet.siaap.syctom.fr

CENTRE MULTIFILIÈRE À IVRY-PARIS XIII

Airparif contrôle les rejets

En réponse à une demande spécifique des riverains, Airparif mesure depuis mi-septembre les niveaux de métaux et de particules fines dans l'air ambiant sur cinq sites proches du centre, dont l'école Dulcie September. Cette étude permettra de déterminer l'impact de l'installation par rapport aux autres sources de pollution du secteur, dont le trafic routier et la voie ferrée. Les conclusions seront publiées fin 2014.

agenda

Comité syndical du Syctom

 Prochaine réunion le **4 décembre 2013**.

Journées Portes Ouvertes

Samedi 23 novembre 2013 au centre de traitement multifilière des déchets ménagers Isséane à Issy-les-Moulineaux.

En savoir +

www.syctom-paris.fr


François Dagnaud, Président du Syctom et Pierfrancesco Maran, Adjoint au Maire de Milan chargé des transports, de l'environnement, du métro, de l'eau et de l'énergie, en séance de travail.

ÉCHANGES EUROPÉENS

À Milan, les biodéchets ont la cote

Le 16 juillet dernier, François Dagnaud et la direction générale du Syctom se sont rendus à Milan pour mesurer l'efficacité des actions de promotion du tri à la source des biodéchets. Depuis 2012, cette ville peuplée de 1,3 million d'habitants expérimente ce type de collecte, dans le cadre d'une réglementation nationale qui interdit la mise en décharge des déchets

fermentescibles et fixe à 65 % le taux de collecte séparée à atteindre sur l'ensemble des déchets urbains, pour chaque commune. Après un an et demi d'expérimentation, les résultats sont bons: 90 % des Milanais concernés trient leurs déchets alimentaires. 60 kg/hab/an ont été collectés. Une expérience riche d'enseignements.

PROMOTION DU COMPOSTAGE

Un citoyen sachant composter...

Composter ses déchets verts et ses déchets de cuisine à la campagne, rien de plus facile. Mais en ville, c'est une autre histoire. Alors le Syctom et trois communes particulièrement impliquées, Aulnay-sous-Bois, Colombes et Montreuil, multiplient les initiatives.



Retrouvez le «Syctom Green Tour» en photos et en vidéos

Durant le « Syctom Green Tour », en juin dernier, des agents du Syctom sont intervenus sur trois marchés franciliens, à Aulnay-sous-Bois, Colombes et Montreuil, pour interpeller les habitants le temps d'une chorégraphie.

À Aulnay-sous-Bois, Marianne Liechty est Responsable du Plan local de prévention des déchets. Lorsqu'elle part à la rencontre des habitants, petits ou grands, pour leur parler de compostage collectif, elle apporte systématiquement son lombricomposteur de bureau. « *Les gens sont surpris. Ça ne sent pas mauvais et c'est facile d'utilisation. Et une fois convaincus, ce sont nos meilleurs ambassadeurs* ». Car en ville, les a priori sur le compostage sont encore vivaces. Synonyme de mauvaises odeurs, de vers de terre ou de mouches, le compostage des déchets, peu de citoyens en perçoivent l'intérêt.

DES COMPOSTEURS FÉDÉRATEURS ET À PORTÉE DE BOURSES

À Colombes, depuis le mois de mai, la Ville propose quant à elle des composteurs à 5 €. « *Une somme modique qui nous permet d'enregistrer de nombreuses demandes supplémentaires* »

constate Christelle Thérèse, Directrice adjointe du service Propreté. Avant même cette opération, 1275 foyers tous habitats confondus étaient déjà équipés de composteurs. Soit près de 4% des ménages. « *Et il reste encore un fort potentiel, notamment dans les habitats collectifs* ». Pour Mostafa Haji, Chargé de mission Espace public et Environnement à Montreuil, le compostage en pied d'immeuble est aussi l'occasion de rapprocher les voisins. « *On peut donner envie en insistant sur l'intérêt environnemental, mais aussi sur le lien social. Le compostage permet de créer des jardins partagés où les habitants se rencontrent* ». D'ailleurs, le « Syctom Green Tour » organisé en juin dernier va tout à fait dans ce sens : faire du compostage un sujet festif. « *Sur le marché, l'effet de surprise et la bonne humeur ont beaucoup plu* » rapporte-t-il. Une expérience à renouveler rapidement selon lui.

FLASH MOB, KIT, COMPOSTEURS, FORMATIONS...

Le Syctom accompagne ses adhérents

En 2011, le Syctom a lancé l'opération « 50 000 composteurs en 2014 » auprès de ses communes adhérentes. L'agence conseille techniquement les collectivités sur leurs besoins, subventionne les composteurs avec la Région Ile-de-France et l'Ademe, et met à disposition des kits de communication et des stands mobiles pour présenter et expliquer le compostage. Des formations sont également proposées pour le personnel des villes ou des associations partenaires.



L'étude Diagnostic déchets organiques réalisée en 2010 évaluait à plus d'1,3 million les habitants concernés par le compostage domestique.



Tous les outils sur : www.syctom-paris.fr/edi/collectivite/aides/sensibilisation/composteur.html

baromètre

EXPÉRIMENTATION DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES PLASTIQUES

Tous les plastiques se jettent et se trient ?

Depuis mars 2012, dix communes de Seine-Saint-Denis et le 3^e arrondissement de Paris participent à l'expérimentation nationale d'Eco-Emballages pour étendre les consignes de tri à tous les emballages en plastique. Pendant une année, les 400 000 habitants

concernés ont trié tous leurs pots de yaourts, barquettes et autres sacs plastiques. Le premier bilan montre que 84% des habitants trouvent la consigne plus claire et plus simple. Les tonnes de plastiques collectées ont augmenté, et plus largement la collecte de matériaux

recyclables. L'évaluation montre que l'extension de ces consignes nécessite une réorganisation des centres de tri et plus de « Recherche et Développement » pour améliorer, par exemple, la qualité de certaines paillettes de plastique obtenues.

2011
11 265,59 t



2012
12 115,44 t



+ 8%
de collecte sélective
Grâce à cette expérimentation, la part des emballages plastiques est également passée du simple au double. Les habitants ont donc jeté plus, et mieux.

LE RECYCLAGE DES PAPIERS

Tous les papiers se trient et se recyclent

Avant, seuls les magazines, les revues et les journaux se recyclaient. Aujourd'hui, plus besoin de se poser de question. Dans le cadre de la nouvelle charte signée en juin dernier*, les consignes sont claires : tous les papiers se trient et se recyclent. Enveloppes, feuilles d'imprimante, catalogues... Même les livres peuvent avoir une nouvelle vie grâce à de nouveaux process industriels. Des évolutions techniques qui ont pour objectif d'atteindre, en 2016, un taux de recyclage de 55%. Alors qu'aujourd'hui, moins d'un papier sur deux est recyclé.



Itinéraire d'un papier

1

Au centre de tri, les papiers sont séparés mécaniquement des autres déchets. Ils sont ensuite **triés manuellement** en fonction du type de papier. Les papiers recyclables sont conditionnés en **balles** puis expédiés vers les papetiers, le plus souvent par péniche.



Tri manuel des différents papiers : journaux, feuilles...



Les balles de papiers arrivent chez le papetier le plus souvent par péniche.

2

L'**usine papetière** transforme les vieux papiers en pâte à papier.

- Dans une grande cuve, ils sont broyés puis brassés dans de l'eau chaude. C'est le **pulpage**.
- La bouillie obtenue est **épurée**. Elle est filtrée et centrifugée pour être débarrassée des impuretés (colle, vernis, agrafes...).
- **Pour désencrer**, on ajoute de l'oxygène ou du savon à la préparation. Les molécules d'encre remontent à la surface. Enfin, la pâte est blanchie chimiquement ou en ajoutant une pâte de meilleure qualité.

oxygène
ou savon

Désencrage

Épuration

Pulpage

3

La pâte à papier recyclé est **égouttée** sur une toile en mouvement, **pressée** à travers un circuit de différents rouleaux pour enlever le surplus d'eau et **séchée** sur des cylindres à vapeur. Enroulée, on obtient enfin les **bobines de papier**.



Égouttage

Pressage

Séchage et bobinage



* Suite au nouvel agrément 2013-2016 d'Ecofolio, chargé de la collecte et du recyclage des papiers, une charte de mise à jour des consignes de tri a été signée le 12 juin dernier entre l'éco-organisme, l'Association des Maires de France, AMORCE et le Cercle National du Recyclage.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Lampes et piles usagées, les rapporter c'est les recycler

En 2010-2011, plus de 1,2 milliard de piles et d'accumulateurs et 226 millions de lampes ont été mis sur le marché. Si ces produits ne sont pas correctement collectés en fin de vie, ils peuvent être nocifs pour notre environnement et notre santé. Alors pour inciter les Franciliens à les rapporter, le Sycotm et les trois éco-organismes (Corepile, Screlec et Récyclum) lancent, en partenariat avec la Région Ile-de-France, une grande campagne de sensibilisation durant la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 16 au 24 novembre prochain. La première du genre.

Rapporter ses piles et lampes usagées dans un point de collecte, un geste qui pourrait paraître anodin. Pour autant, il n'est pas entré dans les habitudes des Français... Aujourd'hui, moins de 4 piles et lampes sur 10 sont collectées afin d'être recyclées, alors que des dizaines de milliers de points de collecte existent partout en France, en magasins ou en déchèteries. « *La population a conscience des outils qui sont mis en place pour trier ces déchets particuliers. En effet, 80% des consommateurs savent que les lampes et les piles se recyclent et connaissent les points de collecte. Pourtant, ils continuent à avoir du mal à s'approprier ce réflexe* » note Anne-Sophie Canet, Assistante Réseaux de Collecte chez Screlec.



Découvrir la campagne
www.sycotm-paris.fr

Et même si les Français sont de plus en plus sensibles aux questions de recyclage, il est nécessaire de rappeler très régulièrement les consignes. Un constat avéré pour l'Ile-de-France. « *Les habitants ont plus de mal qu'ailleurs à s'approprier les gestes de tri. La faute certainement à des rythmes plus soutenus, à un manque de place dans les logements... C'est pour cette raison qu'il est indispensable de mener des actions locales dans ce sens. Avec une campagne de cette ampleur, nous visons près de 6 millions de personnes* » souligne Vanessa Montagne, Directrice des partenariats et du recyclage chez Récyclum.

UNE CAMPAGNE DE GRANDE AMPLIEUR

Dans le cadre du plan « Métropole prévention déchets 2010-2014 », le Sycotm a donc choisi d'aider les collectivités adhérentes à communiquer pour expliquer l'importance de bien rapporter piles, batteries et autres lampes dans des points de collecte spécifiques. L'agence mettra à la disposition des collectivités partenaires des outils de sensibilisation comme des affiches, des dépliants ou encore des signalétiques géantes. Les villes pourront alors s'appuyer sur ce matériel pour organiser des animations spécifiques afin d'encourager les habitants à rapporter ces déchets. Des opérations de « Grand déstockage » seront proposées en partenariat avec les éco-organismes. L'occasion de se débarrasser des piles et lampes usagées stockées au fond des tiroirs !

NOCIVITÉ ET PORTE-MONNAIE

Cette campagne de sensibilisation est d'autant plus importante que les piles, les petites batteries et les lampes sont des déchets qui peuvent s'avérer dangereux pour notre environnement et notre santé. Comme le rappelle Vincent Bignalet, Responsable logistique chez Corepile. « *Le tri nous permet d'isoler certains éléments dangereux comme le mercure et le plomb afin d'éviter qu'ils se mélangent aux ordures ménagères* ». Ces déchets contiennent aussi des matières précieuses et autres terres rares. « *La filière est là pour la valorisation des métaux comme le zinc, l'acier ou le nickel. Cela contribue à l'indépendance dans le secteur des matières premières* » poursuit-il. Des matières premières dont les cours ont explosé ces dernières années face à la hausse de la demande mondiale.

Enfin si les piles et lampes sont recyclées, c'est que depuis 2001 pour les piles et 2006 pour les lampes, les producteurs



La campagne de sensibilisation sera présente sur de nombreuses villes du territoire (il s'agit ici d'une simulation).



Vieux téléphones, jouets non utilisés, montres... Chaque ménage stocke 2,5 kg de piles et batteries par an.

sont soumis à une législation qui les oblige à prendre en charge la fin de vie de leurs produits: la REP ou Responsabilité élargie du producteur. Une obligation légale qui se traduit concrètement pour le consommateur par une éco-contribution permettant de financer le dispositif de collecte et de valorisation de ces produits. « Pour ce qui est des lampes, nous facturons les 650 producteurs à hauteur de 12 centimes l'unité au titre de l'éco-contribution. Ce coût est répercuté de manière totalement transparente sur le prix final. Le consommateur a donc déjà payé pour le recyclage du produit. Ce serait dommage qu'il n'aille pas au bout de la démarche! » conclut Vanessa Montagne de Récyllum. Un argument de plus pour inciter les Franciliens à rapporter d'avantage leurs piles, batteries et autres lampes dans les points de collecte.

chiffres clés

22 000
points de collecte pour les lampes.

52 000
points de collecte pour les piles.

45 %
c'est l'objectif réglementaire du taux de collecte à atteindre en 2016.

En savoir + sur les filières
www.firpea.com
www.malampe.org

Lexique

Lampes

Partie du luminaire qui produit la lumière (à ne pas confondre avec l'ampoule qui, dans le langage technique, est la partie en verre de la lampe).

Sont recyclées les lampes à LED, les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents.

Terres rares

Ce groupe de 18 métaux entre en grande partie dans la fabrication des produits comme les téléphones portables, les panneaux photovoltaïques ou encore les lampes fluocompactes. Bien que ces terres ne soient pas « rares », leur extraction est très polluante. La Chine en a le quasi monopole.

3 questions à

Julien Billiard

Chargé de mission éco-responsabilité, prévention des déchets, paysage urbain à la Ville de Châtillon



“C'est la première fois que nous déployons une campagne de communication de cette ampleur.”

La ville de Châtillon a été la première à s'engager dans la campagne de sensibilisation proposée par le Syctom. Pourquoi ?

Julien Billiard Cette campagne s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années. En effet, tous les premiers samedis du mois, un camion se poste au cœur de la ville afin de collecter les déchets les plus nocifs. En outre, nous avons mis en place depuis 2009 une collecte des lampes et des cartouches d'encre au sein des bâtiments municipaux. Châtillon est une ville exemplaire dans ce domaine.

Comment la campagne va-t-elle être mise en place dans la ville ?

J.B. Il faut savoir que c'est la première fois que l'on lance une opération de ce genre. La mairie va déployer une campagne d'affichage dans des endroits stratégiques de la ville. Elle se déclinera également via les médias de la municipalité : site internet, journal municipal... Nous préparons une animation à l'occasion du passage du camion de collecte des déchets nocifs, un « Grand déstockage » de piles, lampes et batteries. Ce sera aussi l'occasion de présenter tous les outils que nous avons déjà mis en place. Pour prolonger cette action, des boîtes seront mises à disposition des habitants tout au long de la semaine dans les écoles, à la mairie, etc. Le Syctom nous a également incités à créer des opérations annexes. Pour toucher les populations les plus jeunes, nous allons organiser des interventions dans les écoles et centres de loisirs.

Est-ce facile de communiquer sur le tri des déchets ? Est-ce efficace ?

J.B. La thématique écologique a toujours été essentielle à Châtillon. Il est donc important pour nous de sensibiliser les habitants au tri des déchets. Le taux d'erreur de tri est très faible (10,55%), comparé au reste de la région (26%**). Nous souhaitons être exemplaires et montrer aux habitants qu'en tant que consommateurs, il est important de trier les déchets nocifs, tant pour l'environnement que pour leur porte-monnaie. Nous avons aussi tout intérêt à travailler en collaboration avec le Syctom, qui permet de fédérer les villes et qui nous donne l'occasion d'échanger et de piocher les bonnes idées de nos voisins pour progresser dans l'éco-responsabilité.

*source Syctom, premier trimestre 2013

**source Ordif 2012

TRITABROC'

Pour les invendus, rien n'est perdu

Permettre le réemploi et le recyclage des objets invendus lors de brocantes de quartier ou de vide-greniers, c'est le pari de Tritabroc'. Une opération originale pour réduire les déchets à la source. Soutenue par le Syctom, elle s'est tenue pour la première fois début septembre. Rencontres.



Toute la journée, Luc va à la rencontre des exposants séduits par l'initiative.

Neuf containers sont disposés en arc de cercle sur le trottoir pour collecter piles et ampoules, textiles, cartouches d'encre, luminaires, jeux de société, etc. « On prend tout sauf l'électroménager en panne et les canapés » lance Séverine Bellec, co-fondatrice de La Collecterie, à l'origine de ce projet avec plusieurs associations montreuilloises qui œuvrent toutes pour la réduction des déchets. Tritabroc', c'est donc un stand de collecte plutôt hétéroclite installé en pleine brocante de quartier. Les badauds peuvent y déposer leurs objets usagés mais surtout les exposants sont invités à y laisser leurs invendus. « J'ai toujours été effarée du nombre de déchets qui s'accumulent à la fin de la journée : des chaussures, des livres ou encore des jouets. Quand

je pense que tous ces objets finiront incinérés ou enfouis et que personne n'en profite, quel gâchis ! » explique Séverine. Les objets ainsi collectés sont soit récupérés pour être transformés, réparés et vendus dans les locaux de La Collecterie, soit donnés aux associations partenaires.

DONNER UNE SECONDE VIE AUX INVENDUS

Pour informer les exposants, rien de mieux que le contact direct. Alors que le vide-grenier bat son plein, Séverine et son acolyte Luc partent à leur rencontre, tracts à la main. « Savez-vous que nous récupérons vos invendus pour leur offrir une seconde vie ? Vos jeux de société pourraient servir aux enfants malades dans les hôpitaux et

Les partenaires de Tritabroc'

Apedec
Bouq'lib
Corepile
Inlo'lab
JeanneJulien
La Collecterie
Le relais
Les doigts d'or
Recupcrea
Récyllum

les bouchons en plastique à acheter des fauteuils pour les handicapés ? ».

Derrière son stand, Carmen, 46 ans, est un peu surprise. Devant elle, des vêtements, des jeux vidéos, de la vaisselle. « C'est une excellente idée ! Ici, j'ai beaucoup de choses qui ont appartenu à ma mère, je serais ravie de leur donner une seconde vie si je n'arrive pas à les vendre ».

Un peu plus loin, Racine, 54 ans, est aussi séduit par l'idée. Il pense que ces deux tambours africains posés à côté de lui pourraient faire naître des vocations dans les hôpitaux. Virginie, elle, participe à des vide-greniers depuis plus de dix ans et c'est la première fois qu'elle entend parler de recycler les invendus.

Grâce à Tritabroc', l'équipe de La Collecterie espère bien donner une nouvelle vie à plus de la moitié des objets invendus des brocantes. L'expérience va se poursuivre jusqu'au printemps prochain sur différents vide-greniers de Montreuil, Bagnolet et Romainville.

La Collecterie, une nouvelle ressourcerie montreuilloise

Soutenue également par le Syctom, elle a ouvert ses portes en juin dernier. À l'origine de ce lieu, neuf personnes aux profils hétéroclites : des professeurs, un menuisier, une customiseuse de sièges et de meubles, un biffin, un webdesigner, une chargée d'insertion, une éducatrice de rue. Leur leitmotiv : réparer, transformer et vendre des objets de seconde main.

En savoir +

www.lacollecterie.org
www.syctom-paris.fr/edi/collectivite/prevention-dechets/recycleries.html



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

www.syctom-paris.fr



Syctom^{mag} est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

35 bd de Sébastopol - 75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47
Internet : www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : François Dagnaud - Rédacteurs en chef : Dominique Labrousse, Emmanuel Borde-Courtivron - Directrice de la communication : Véronique Menseau - Coordination : Delphine Bordes - Crédits photos : © David Templier, © Nicolas Gornas, © APOR/DO Architecte, © Stéphane Collin, © Istockphoto, © Cécilia Garroni Parisi - Conception réalisation et infographie : Atelier des giboulées - Rédaction : Alexandra Combe, Célia Coste, Marie Mathevon, Sandrine Picone, Charlie René - Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé. • ISSN 1769-8782